

Nº 92F0087XPB au catalogue

Cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement (CÉF/SD) Recensement de 1996

Guide de référence







Statistique Canada Statistics Canada

Canada



…nce des circonscriptions électorales fédérales / secteurs de dénombrement (CÉF/SD) (Ordonnance de représentation de 1987) Recensement de 1996

Guide de référence

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

Avril 1997

Guide de référence du produit n° 92F0087XPB au catalogue

Ottawa

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Quoi de neuf dans les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement?

- La dernière version de ce produit de référence remonte à 1986. On vient tout juste de l'insérer de nouveau au rang des produits géographiques standard.

- Chaque carte représente une **circonscription électorale fédérale** et les **secteurs de dénombrement** qui la composent. Les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement sont offertes séparément ou groupées. La série de cartes de référence comprend une carte-index montrant toutes les circonscriptions électorales fédérales du Canada.

- Le fond de carte a été amélioré afin d'illustrer en détail le réseau routier et les détails hydrographiques.

- Les cartes des régions urbaines les plus densément peuplées comprennent des cartons intérieurs.

TABLE DES MATIÈRES

Page

1. À propos du présent guide

Le présent guide a été rédigé pour accompagner les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement (CÉF/SD) (n° 92F0087XPB au catalogue). Ce guide donne une description du contenu des cartes, décrit la méthode utilisée pour les créer et apporte des précisions sur la qualité des données. Le glossaire comporte de brèves explications relatives aux termes et aux concepts géographiques qui apparaissent en caractères **gras** dans le texte. Enfin, les annexes fournissent un complément d'information ainsi qu'une liste des produits et des services connexes.

Le guide s'inspire des données les plus complètes disponibles au moment de la publication. Toutefois, il n'offre aucune garantie à l'égard des données dans le cas où les observations de l'utilisateur divergeraient des caractéristiques décrites. Ce produit a fait l'objet d'une vérification approfondie. Cependant, rien ne garantit l'exactitude intégrale des données qu'il contient. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter la partie 4 du présent guide intitulée «Qualité des données».

2. *Vue d'ensemble*

2.1. Introduction

Les données du recensement se répartissent entre de nombreuses régions géographiques allant du niveau national à celui, très détaillé, des **secteurs de dénombrement** (SD). L'annexe A, «Hiérarchie des unités géographiques nationale, métropolitaine et code postal, 1996», donne la hiérarchie des régions géographiques en précisant si ces régions sont de nature administrative ou statistique. Les **circonscriptions électorales fédérales** sont des unités administratives qui constituent un niveau hiérarchique se situant entre celui des **provinces et territoires** et celui des secteurs de dénombrement. Par circonscription électorale fédérale, on entend un endroit ou un territoire pour lequel les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes (source : *Loi électorale du Canada,* 1990). Les limites des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) sont révisées au terme de chaque recensement décennal et font l'objet d'une nouvelle Ordonnance de représentation. L'utilisateur doit savoir que les limites des CÉF utilisées lors du recensement de 1996 reposent sur l'Ordonnance de représentation de 1987. L'Ordonnance de représentation de 1996 a été adoptée le 8 janvier 1996 et n'entre en vigueur qu'à la dissolution du Parlement qui survient au moins un an après l'adoption de cette ordonnance.

Les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement (CÉF/SD) présentent les secteurs de dénombrement du recensement de 1996 par circonscription électorale fédérale, selon l'Ordonnance de représentation de 1987. Les cartes des CÉF/SD sont aussi disponibles sous forme de jeu comprenant une carte nationale qui représente toutes les CÉF du Canada.

Les 10 provinces et les deux territoires qui forment le Canada comprenaient 295 CÉF et 49 361 secteurs de dénombrement lors du Recensement de 1996 (annexe B). Toutes les cartes sont présentées par CÉF, sauf celle du Canada qui indique l'emplacement de toutes les CÉF au pays. Il n'existe pas de cartes de circonscriptions électorales fédérales et de secteurs de dénombrement couvrant le Territoire du Yukon ou les Territoires du Nord-Ouest. L'utilisateur trouvera quand même des cartes indiquant l'emplacement des secteurs de dénombrement de ces deux territoires sur les cartes de référence des secteurs de dénombrement des petites régions urbaines (92F0088XPB) et sur celles des secteurs de dénombrement des régions rurales (92F0091XPB).

2.2. But du produit

Les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement ont pour but de fournir à l'utilisateur une carte d'échelle moyenne pour les données du recensement lui permettant de situer les limites des régions géographiques et de relier les données du recensement à leur emplacement physique réel.

3. *Précisions sur le produit*

3.1. Contenu

Les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement (CÉF/SD) indiquent les limites des secteurs de dénombrement faisant partie des circonscriptions électorales fédérales. Des renseignements sur les attributs et sur le fond de carte y figurent également. L'information sur les attributs comprend le nom des CÉF et le code des SD, tandis que celle sur le fond de carte comprend les rues, les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées et d'autres traits physiques importants.

Des cartons intérieurs fournissent sur la carte même, s'il y a lieu, plus de détails sur les régions urbaines densément peuplées. Afin de rendre l'information plus claire, certaines CÉF sont couvertes par des cartes supplémentaires. Les cartes des CÉF des grands centres urbains indiquent également les limites et le nom des **subdivisions de recensement** (municipalités).

Les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement ont été produites par la Division de la géographie de Statistique Canada.

3.2. Méthode

Les cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales et des secteurs de dénombrement ont été produites à partir de fichiers géographiques numériques grâce à ARC/INFO®, version 7.04, un logiciel de système d'information géographique (SIG) mis au point par Environmental Systems Research Institute Inc. (ESRI).

On a fait appel à deux méthodes selon le genre de données de terrain disponibles. Pour les **régions urbaines**, on s'est servi d'un système de cartographie automatisée pour extraire des données provenant des **Fichiers du réseau routier** (FRR) de Statistique Canada et de la Base nationale de données topographiques (BNDT) de Ressources naturelles Canada. Les limites des secteurs de dénombrement provenant du **Fichier numérique des limites** des secteurs de dénombrement de 1996 et des FRR ont été tracées sur le fond de carte de référence. Les renseignements sur les attributs ont été extraits de la Base de données des attributs géographiques (BDAG) de Statistique Canada.

Pour les **régions rurales**, on s'est servi d'un système de cartographie automatisée afin de tracer les limites des secteurs de dénombrement sur un fond de carte numérique composé d'images numérisées représentant les circonscriptions électorales fédérales selon l'Ordonnance de représentation de 1987. Le fichier des limites contenant les attributs provient du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996 et de la Base de données des attributs géographiques. Dans certains cas, lorsqu'elles étaient disponibles, on s'est servi des données du FRR et de celles de la BNDT pour produire une carte supplémentaire.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la méthode utilisée pour produire les cartes, veuillez consulter la partie 4 du présent guide intitulée «Qualité des données».

3.3. Date de référence

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de 1996, la date de référence géographique est le **1er janvier 1996.**

Il arrive souvent que le nom, les limites ou d'autres caractéristiques des régions géographiques changent (par exemple, fusions de municipalités, annexions, changements de nom ou de statut). Étant donné que le cadre géographique est utilisé aux fins de la collecte des données du recensement, la date de référence géographique doit être déterminée assez à l'avance du jour du recensement pour que tous les changements soient intégrés à temps. En outre, les autorités fédérales et provinciales compétentes ne donnent avis de ces changements, en règle générale, qu'une fois qu'ils ont été apportés. Ce sont les raisons pour lesquelles les données du recensement sont établies selon les régions géographiques qui existaient le 1er janvier 1996, si les renseignements sur les changements sont parvenus à Statistique Canada avant le 1er mars 1996.

3.4. Restrictions

Les cartes ne devraient être utilisées ni pour la numérisation ni pour déterminer l'emplacement exact des limites, car elles ne constituent en aucun cas une représentation juridique ou cadastrale précise des régions géographiques.

En ce qui concerne certaines circonscriptions électorales fédérales rurales, il se pourrait que les limites de certains secteurs de dénombrement soient difficiles à discerner à cause de l'échelle relativement petite de la carte. L'utilisateur devrait alors consulter les cartes de référence des secteurs de dénombrement des régions rurales (92F0091XPB) afin d'établir l'emplacement des limites des secteurs de dénombrement.

Les cartes de référence peuvent être endommagées par l'eau. L'utilisateur devrait donc les manipuler en conséquence.

3.5. Applications recommandées

Les cartes sont conçues dans le but d'aider l'utilisateur à retrouver l'emplacement général et les limites des secteurs de dénombrement faisant partie des circonscriptions électorales fédérales.

4. *Qualité des données*

Le présent énoncé sur la qualité des données a pour but de mieux renseigner l'utilisateur et de l'aider à évaluer dans quelle mesure les données se prêtent à l'usage qu'il a l'intention d'en faire. Les cinq éléments fondamentaux d'un énoncé sur la qualité des données sont les suivants : historique, précision de localisation, précision des attributs, cohérence logique et intégralité. (*Manuel des politiques*, Statistique Canada, 1992.)

4.1. Historique

Par historique, on entend la description des documents de référence d'où sont extraites les données ainsi que les méthodes utilisées. L'historique précise la date des documents de référence et les transformations effectuées en vue de produire la version définitive des fichiers numériques et des produits cartographiques.

4.1.1. Documents de référence

Les présentes cartes de référence indiquent les limites, le nom et le code des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) ainsi que les limites et le code des secteurs de dénombrement (SD) qui les composent.

Les renseignements sur les limites proviennent du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996 tandis que les renseignements sur les attributs sont extraits de la Base de données des attributs géographiques (BDAG).

Les précisions qui apparaissent sur le fond de carte (rives, cours d'eau, lacs, routes, voies ferrées et lignes électriques) sont issues des Fichiers du réseau routier (FRR) de 1996 de Statistique Canada ainsi que de la Base nationale de données topographiques (BNDT) de Ressources naturelles Canada (RNCan). En l'absence de données numériques sur une CÉF, les données apparaissant sur le fond de carte ont été saisies par balayage des cartes des circonscriptions électorales fédérales préparées en 1987 par Énergie, Mines et Ressources Canada, pour le directeur général des élections.

Le nom et les limites des subdivisions de recensement (SDR) correspondent à ceux qui étaient en vigueur le 1er janvier 1996 (date de référence géographique du recensement de 1996). Il se pourrait que le nom ou les limites des SDR ne correspondent pas à ceux reconnus par les administrations provinciales ou territoriales le 1er janvier 1996 si les avis de modification de ces dernières n'étaient pas parvenus à Statistique Canada avant le 1er mars 1996.

Les liens qui existent entre les SD, les SDR et les CÉF sont tirés de la Base de données des attributs géographiques (BDAG) de 1996, laquelle contient des renseignements sur les attributs de toutes les régions géographiques normalisées, dont les liens qui les unissent.

4.1.2. Méthode de dérivation

Les renseignements qui figurent sur le fond de carte des régions urbaines proviennent des Fichiers du réseau routier (FRR) de Statistique Canada et de la Base nationale de données topographiques (BNDT) de Ressources naturelles Canada. On s'est servi de la BNDT pour compléter les parties de certaines CÉF que ne couvraient pas les FRR.

Pour les régions couvertes par la BNDT, on a corrigé les limites numériques pour qu'elles coïncident avec les traits physiques correspondants de la BNDT. Les données de la BNDT ont ensuite été adaptées au format des FRR. Là où une région couverte par les FRR rencontre une région couverte par la BNDT, les routes ou rues correspondantes ont été

appariées et jointes afin qu'il y ait intégration des données des FRR et de la BNDT. Pour les régions situées hors des grands centres urbains, on n'a pas effectué de correction des limites pour les faire concorder avec les traits physiques. Toutes les limites proviennent du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996.

On s'est servi de la couche de traits hydrographiques de la Base de données du réseau routier (BDRR) pour les régions couvertes par des FRR et des couches de traits hydrographiques de la BNDT pour les régions couvertes par cette dernière. Étant donné qu'on a utilisé deux sources différentes de traits hydrographiques, la densité de ces traits peut varier.

Des cartons intérieurs fournissent plus de précisions sur les régions densément peuplées.

Pour les régions rurales, les précisions qui apparaissent sur le fond de carte ont été saisies par balayage des cartes des circonscriptions électorales fédérales produites en format TIFF (format d'étiquette de fichier vidéo) de 1 bit, pour le directeur général des élections. En vue d'améliorer la précision spatiale, on a traité les images au moyen de la fonction IMAGE INTEGRATION du logiciel ARC/INFO®, version 7.04. Ce procédé a permis de coupler les données graphiques à des emplacements connus, ou points de calage, numérisés à partir des feuilles de cartes à l'échelle 1:50 000 du Système national de référence cartographique (SNRC) qui correspondent à chaque région illustrée.

Les limites numériques provenant du Fichier numérique des limites des secteurs de dénombrement de 1996 et de la BDAG ont ensuite été superposées au fond de carte en mode matriciel. Soulignons qu'on n'a pas fait concorder les limites numériques avec le fond de carte, si bien que des écarts peuvent exister entre les limites et les traits physiques sous-jacents. (Veuillez consulter la partie 4.2 du présent guide intitulée «Précision de localisation».)

Les cartons intérieurs des régions habitées ont été obtenus par balayage des feuilles de cartes à l'échelle 1:50 000 du SNRC en format TIFF de 8 bits et par superposition des limites numériques. Encore une fois, on n'a pas fait concorder les limites numériques avec le fond de carte, si bien qu'il pourrait y avoir certains écarts entre les limites et les traits physiques sous-jacents.

Lorsque les CÉF ne contiennent que les données des FRR et/ou de la BNDT, les limites et le nom des subdivisions de recensement (SDR) sont indiqués pour chaque CÉF formée de plus d'une SDR. Quand les limites de la SDR coïncident avec celles de la CÉF, seul le nom de la SDR apparaît. Lorsque les cartes des CÉF ont été produites par la méthode de saisie des données par balayage, les limites et le nom de la SDR ne sont pas indiqués.

Quand une CÉF était couverte par des données saisies par balayage et d'autres provenant des FRR et/ou de la BNDT, la carte de la CÉF/SD correspondante a été produite sur deux feuilles. La carte primaire, qui correspond à la carte du directeur général des élections saisie par balayage, indique les limites intégrales de la CÉF; la zone couverte par la carte supplémentaire est ombrée. La carte supplémentaire illustre la partie de la CÉF couverte par les données des FRR et/ou de la BNDT.

Toutes les cartes ont été obtenues grâce à des logiciels de cartographie automatisée élaborés à l'aide d'ARC/INFO®, version 7.04.

Veuillez consulter l'annexe C pour connaître les données de base qui ont servi à produire chacune des cartes de référence des CÉF/SD.

4.2. Précision de localisation

Par cette expression, on entend l'écart entre l'emplacement «véritable» d'un trait physique du monde réel et son emplacement «estimatif» dans le fichier numérique ou dans un autre produit.

Issues de l'agrégation des polygones représentant les secteurs de dénombrement, les limites des régions géographiques reproduites sur les cartes sont aussi précises que celles des Fichiers numériques des limites des SD de 1996. Pour en savoir plus sur la précision de localisation des limites numériques, veuillez vous reporter à l'énoncé sur la qualité des données du guide de référence relatif aux fichiers numériques des limites (FNL) et aux fichiers numériques cartographiques (FNC), disponible dans les centres de consultation régionaux de Statistique Canada.

Pour les régions que couvrent les données saisies par balayage, on n'a pas fait concorder les limites avec le fond de carte, si bien que certains écarts pourraient apparaître entre les limites et les traits physiques correspondants du fond de carte. L'alignement des limites numériques sur les traits sous-jacents peut varier considérablement d'une CÉF à l'autre, voire sur la même feuille de carte, selon la précision des limites numériques.

4.3. Précision des attributs

Par précision des attributs, on entend l'exactitude des données non cartographiques associées à chaque trait physique comme le nom et le code du trait en question.

Lorsque les CÉF étaient couvertes par les données des FRR et de la BNDT, on a tiré le nom des SDR qui les composent de la Base de données des attributs géographiques (BDAG) de 1996. Le texte fournissant des précisions sur les attributs a d'abord été transposé de façon automatisée, puis on a procédé à des corrections interactives afin d'optimiser l'emplacement du nom des SDR et du code des SD. Les noms des traits hydrographiques d'importance «pancanadienne» ont reçu la sanction du Comité permanent canadien des noms géographiques (CPCNG). Les noms ont été inscrits de façon interactive dans les deux langues officielles. Pour les parties des cartes couvertes par les FRR, les noms hydrographiques proviennent de la BDRR (Base de données sur le réseau routier).

Pour les CÉF qui ne sont pas couvertes par les données des FRR et/ou celles de la BNDT, le code des SD a été extrait de la BDAG de 1996. Le texte fournissant des précisions sur les attributs a d'abord été transposé de façon automatisée, puis on a procédé à des corrections interactives afin d'optimiser l'emplacement des codes de SD.

4.4. Cohérence logique

Par cohérence logique, on entend la mesure dans laquelle les éléments sont correctement représentés dans la structure des données, et comment ils respectent les exigences internes de cette dernière. Bref, il s'agit de la manière dont les éléments de la structure des données se plient aux règles qui leur sont imposées. Par exemple, tous les polygones doivent être complètement fermés et les lignes ne devraient se couper qu'aux endroits prévus.

4.4.1. Cohérence interne

On a vérifié que les polygones délimitant les SD, les SDR et les CÉF étaient bien fermés. Au moyen d'une opération d'appariement et de correction, on s'est assuré que les routes et les limites comprises dans les FRR et la BNDT concordent parfaitement là où une région couverte par les FRR rencontre une région couverte par la BNDT. L'opération ne s'appliquant qu'aux routes et aux limites, il se pourrait que les autres traits physiques ne concordent pas tout à fait entre eux. Pour les régions situées à l'extérieur des grandes régions urbaines, on n'a pas appliqué l'opération

d'appariement et de correction aux données de la BNDT ni fait concorder les limites. Pour les régions que couvrent des données saisies par balayage, on n'a pas effectué de correction de concordance entre les limites et le fond de carte. La concordance entre les éléments correspondants pourrait donc être plus ou moins bonne.

4.4.2. Cohérence avec d'autres produits

Les cartes de référence du recensement indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles les données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements fournis comprennent les limites, le nom et le code des régions géographiques du recensement, ainsi que les principaux traits physiques et culturels comme les routes, les rives, les cours d'eau et les lacs.

Le SD 35035304 est représenté correctement dans le FNL et le FNC, comme étant un polygone. Toutefois, il est représenté en deux polygones sur la carte de référence de CÉF/SD.

La partie du présent guide intitulée «Produits et services de la géographie» dresse la liste des cartes de référence disponibles pour les régions géographiques du recensement. Veuillez consulter cette partie pour déterminer les autres exigences s'appliquant aux cartes de référence.

4.5. Intégralité des données

L'intégralité des données est la mesure dans laquelle les entités géographiques (traits physiques) sont saisies conformément aux spécifications de saisie de données. Ce concept concerne aussi les critères de sélection, les définitions utilisées et les autres règles de cartographie pertinentes.

Les 10 provinces et les deux territoires qui forment le Canada comprenaient 295 CÉF (Ordonnance de représentation de 1987) et 49 361 SD lors du recensement de 1996 (annexe B). Tous les SD sont indiqués sur les cartes pour les 10 provinces. Les cartes illustrant les SD du Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest font partie des cartes de référence des secteurs de dénombrement des petites régions urbaines (92F0088XPB) et des cartes de référence des secteurs de dénombrement des régions rurales (92F0091XPB). Toutes les cartes sont présentées par CÉF, sauf la carte du Canada qui indique l'emplacement de toutes les CÉF au pays et les cartes de référence des SD pour le Territoire du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

5. Glossaire

Le glossaire présente des définitions brèves des termes géographiques et des concepts du recensement. Pour obtenir les définitions complètes ainsi que les notes supplémentaires se rapportant à ces concepts et définitions, consulter le Dictionnaire du recensement de 1996 (n° 92-351-XPF au catalogue).

Carte de référence

Les cartes de référence du recensement indiquent l'emplacement des régions géographiques pour lesquelles des données du recensement sont totalisées et diffusées. Les principaux renseignements figurant sur les cartes de référence sont les limites, le nom et le code des régions géographiques du recensement, ainsi que les traits culturels et physiques majeurs comme les routes, les voies ferrées, les littoraux, les rivières et les lacs.

Circonscription électorale fédérale (CÉF)

Une circonscription électorale fédérale est un endroit ou un territoire pour lequel les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes (source : *Loi électorale du Canada*, 1990). Selon l'Ordonnance de représentation de 1987, il y a 295 CÉF au Canada et selon l'Ordonnance de représentation de 1996, il y a 301 CÉF au Canada.

Classification géographique type (CGT)

La Classification géographique type (CGT) est la classification officielle des régions géographiques du pays utilisée à Statistique Canada. La CGT fournit des codes numériques uniques pour trois genres de régions géographiques : les ***provinces*** et ***territoires***, les ***divisions de recensement (DR)*** et les ***subdivisions de recensement (SDR).*** Ces trois genres de régions géographiques constituent une structure hiérarchique.

Date de référence géographique

La date de référence géographique est la date fixée par Statistique Canada aux fins du parachèvement du cadre géographique dans lequel les données du recensement seront recueillies, totalisées et diffusées. Pour le recensement de 1996, la date de référence géographique est le **1er janvier 1996.**

Fichiers du réseau routier (FRR)

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques renfermant le réseau routier de la plupart des grands centres urbains au Canada. Ils contiennent aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (comme les réseaux hydrographiques, les voies de chemin de fer, les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (par exemple le nom des rues et des cours d'eau, et les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses).

Fichiers numériques des limites (FNL)

Les fichiers numériques des limites (FNL) sont des fichiers informatiques qui décrivent les limites officielles des régions géographiques de recensement normalisées. Les limites sont parfois situées au-delà des rives, dans les masses d'eau.

Province/territoire

Les termes «province» et «territoire» désignent les principales divisions politiques du Canada. Du point de vue statistique, il s'agit d'unités de base selon lesquelles les données du recensement sont totalisées et recoupées. Les dix provinces ajoutées aux deux territoires forment l'ensemble du Canada.

Région rurale

Les régions rurales sont des régions ayant une population clairsemée, situées à l'extérieur des ***régions urbaines***.

Région urbaine (RU)

Les régions urbaines ont une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement précédent. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Ensemble, les régions urbaines et rurales représentent toute la superficie du Canada.

Secteur de dénombrement (SD)

Un secteur de dénombrement (SD) correspond à la région géographique dénombrée par un recenseur. Il s'agit de la plus petite région géographique normalisée pour laquelle des données du recensement sont établies. Tout le territoire du Canada est divisé en SD.

Subdivision de recensement (SDR)

Subdivision de recensement est un terme générique qui désigne les municipalités (telles que définies par les lois provinciales) ou leurs équivalents (par exemple, les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

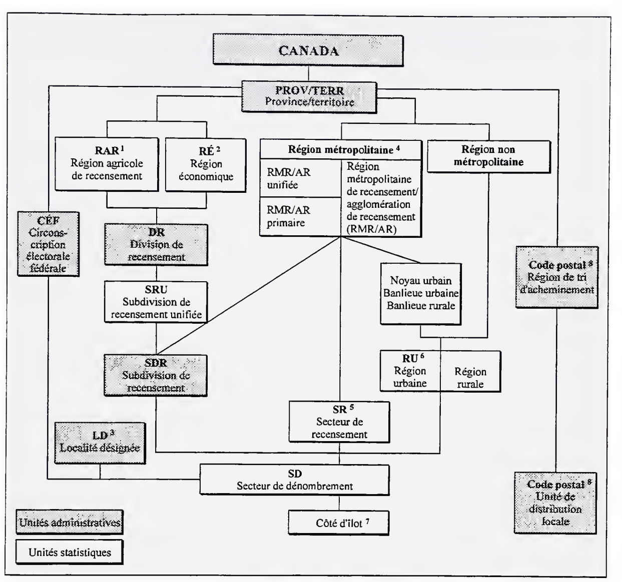
À Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, ce terme désigne également les régions géographiques créées par Statistique Canada, en collaboration avec les provinces, comme équivalents des municipalités à des fins de diffusion des données statistiques.

6. *Références*

Statistique Canada, [1992]
Manuel des politiques, «Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie», Statistique Canada, 7 avril 1992.

Statistique Canada, [1997]
Dictionnaire du recensement de 1996. Ottawa : Industrie Canada, 1997. Recensement du Canada de 1996. Numéro 92-351-XPF au catalogue.

Annexe A. Hiérarchie des unités géographiques nationale, métropolitaine et code postal, 1996



1 Les régions agricoles de recensement de la Saskatchewan sont composées de subdivisions de recensement unifiées.
2 Les régions économiques de l'Ontario sont composées de municipalités (subdivisions de recensement).
3 Actuellement, il n'y a pas de localité désignée à l'Île-du-Prince-Édouard, au Québec, au Territoire du Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest.
4 Cinq RMR/AR chevauchent des limites provinciales.
5 Toutes les RMR, ainsi que les AR dont le noyau urbain compte 50 000 habitants ou plus, d'après les résultats du recensement précédent, sont divisées en secteurs de recensement.
6 Cinq RU chevauchent des limites provinciales.
7 Seulement dans les régions couvertes par un Fichier du réseau routier (FRR).
8 Le code postal est saisi tel qu'il est indiqué par le recensé sur tous les questionnaires de 1996. Même s'il est indiqué et traité comme faisant partie de la hiérarchie géographique, le code postal n'est pas une région géographique et il n'y a aucun lien précis entre les codes postaux et les secteurs de dénombrement.

Annexe B. Unités géographiques selon la province et le territoire, 1996

Unité géographique	CANADA 1991	CANADA 1996	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yn	T.N.-O.
Circonscription électorale fédérale (OR* de 1987)	295	295	7	4	11	10	75	99	14	14	26	32	1	2
Circonscription électorale fédérale (OR* de 1996)	s/o	301	7	4	11	10	75	103	14	14	26	34	1	2
Région économique	68	74	4	1	5	5	16	11	8	6	8	8	1	1
Division de recensement	290	288	10	3	18	15	99	49	23	18	19	28	1	5
Subdivision de recensement unifiée	2 630	2 607	87	68	52	148	1 143	518	128	302	73	82	1	5
Subdivision de recensement	6 006	5 984	381	113	110	283	1 599	947	298	970	467	713	35	68
Localité désignée	s/o	828	77	–	59	172	–	38	52	166	252	12	–	–
Région agricole de recensement	77	78	3	–	5	4	13	5	12	20	8	8	–	–
Région métropolitaine de recensement	25	25	1	–	1	1	6	10	1	2	2	2	–	–
Agglomération de recensement	115	112	4	2	4	5	27	32	3	7	9	21	1	1
Région métropolitaine de recensement primaire	12	11	1	–	–	–	3	5	–	–	2	1	–	–
Agglomération de recensement primaire	21	22	1	–	–	–	6	11	–	–	3	1	–	–
Secteur de recensement	4 068	4 223	41	–	75	69	1 108	1 799	158	99	386	488	–	–
Région urbaine	893	929	44	7	38	38	228	265	43	63	103	97	2	6
Secteur de dénombrement	45 995	49 361	1 236	267	1 511	1 393	11 684	16 469	2 050	2 844	4 746	6 880	111	170
Fichier du réseau routier (nombre de SDR)	342	344	2	–	3	16	114	113	10	5	4	77	–	–
Côté d'îlot[1]	763 626	817 734	5 068	–	9 707	17 110	187 563	330 658	35 024	21 375	79 954	131 275	–	–
Région de tri d'acheminement[2]	1 368	1 477	32	7	58	44	383	515	63	45	137	187	3	5
Code postal[2]	652 826	680 910	7 073	2 737	18 864	16 144	175 885	244 909	22 821	20 778	64 530	105 801	864	504

Nota : Les chiffres soulignés indiquent que les RMR, les AR, les RMRP et les régions urbaines qui chevauchent les limites de deux provinces sont comptées dans chacune d'elles.

* Ordonnance de représentation

[1] Chiffres préliminaires.
[2] Chiffres dérivés à partir du Fichier de conversion des codes postaux de décembre 1991 et de juillet 1996.

Annexe C. Sources des données des cartes de CÉF

CÉF	CÉF rurale (Fond de carte Élections Canada)	CÉF rurale avec carte suppl.	CÉF avec FRR	CÉF avec FRR & BNDT
Total	72	53	121	46
10001	*			
10002	*			
10003	*			
10004	*			
10005	*			
10006				*
10007		*		
11001	*			
11002	*			
11003	*			
11004	*			
12001	*			
12002	*			
12003	*			
12004	*			
12005		*		
12006	*			
12007				*
12008				*
12009				*
12010	*			
12011	*			
13001		*		
13002	*			
13003		*		
13004		*		
13005	*			
13006	*			
13007	*			
13008		*		
13009	*			
13010				*
24001	*			
24002			*	
24003			*	
24004		*		
24005	*			
24006		*		
24007	*			
24008		*		
24009			*	
24010	*			
24011			*	
24012	*			
24013				*
24014		*		
24015		*		
24016				*
24017	*			
24018		*		
24019		*		
24020	*			
24021			*	
24022	*			
24023	*			
24024			*	
24025			*	
24026		*		
24027		*		
24028	*			
24029			*	
24030	*			
24031			*	
24032			*	
24033			*	
24034		*		
24035			*	
24036			*	
24037			*	
24038				*
24039			*	
24040	*			
24041			*	
24042	*			
24043	*			
24044		*		
24045			*	
24046		*		
24047			*	

CÉF	CÉF rurale (Fond de carte Élections Canada)	CÉF rurale avec carte suppl.	CÉF avec FRR	CÉF avec FRR & BNDT
24048			*	
24049			*	
24050			*	
24051			*	
24052		*		
24053		*		
24054				*
24055		*		
24056		*		
24057	*			
24058	*			
24059			*	
24060			*	
24061			*	
24062			*	
24063	*			
24064		*		
24065			*	
24066			*	
24067	*			
24068	*			
24069				*
24070	*			
24071				*
24072		*		
24073		*		
24074		*		
24075			*	
35001		*		
35002			*	
35003			*	
35004			*	
35005				*
35006			*	
35007				*
35008			*	
35009			*	
35010			*	
35011	*			
35012			*	
35013			*	

CÉF	CÉF rurale (Fond de carte Élections Canada)	CÉF rurale avec carte suppl.	CÉF avec FRR	CÉF avec FRR & BNDT
35014			*	
35015			*	
35016			*	
35017			*	
35018				*
35019			*	
35020				*
35021				*
35022			*	
35023			*	
35024			*	
35025				*
35026				*
35027				*
35028				*
35029			*	
35030			*	
35031			*	
35032			*	
35033				*
35034				*
35035	*			
35036				*
35037				*
35038			*	
35039				*
35040				*
35041				*
35042			*	
35043			*	
35044				*
35045			*	
35046			*	
35047			*	
35048			*	
35049			*	
35050			*	
35051			*	
35052				*
35053		*		
35054				*

CÉF	CÉF rurale (Fond de carte Élections Canada)	CÉF rurale avec carte suppl.	CÉF avec FRR	CÉF avec FRR & BNDT
35055			*	
35056			*	
35057			*	
35058			*	
35059			*	
35060			*	
35061			*	
35062				*
35063			*	
35064		*		
35065				*
35066				*
35067				*
35068	*			
35069			*	
35070			*	
35071			*	
35072			*	
35073			*	
35074			*	
35075			*	
35076			*	
35077			*	
35078			*	
35079				*
35080				*
35081				*
35082			*	
35083		*		
35084		*		
35085		*		
35086	*			
35087			*	
35088				*
35089			*	
35090			*	
35091				*
35092			*	
35093				*
35094			*	
35095			*	

CÉF	CÉF rurale (Fond de carte Élections Canada)	CÉF rurale avec carte suppl.	CÉF avec FRR	CÉF avec FRR & BNDT
35096			*	
35097				*
35098			*	
35099			*	
46001	*			
46002	*			
46003	*			
46004	*			
46005		*		
46006		*		
46007			*	
46008		*		
46009			*	
46010			*	
46011			*	
46012			*	
46013			*	
46014			*	
47001	*			
47002	*			
47003	*			
47004	*			
47005				*
47006		*		
47007		*		
47008		*		
47009				*
47010		*		
47011	*			
47012	*			
47013	*			
47014	*			
48001	*			
48002	*			
48003			*	
48004			*	
48005			*	
48006			*	
48007			*	
48008			*	
48009	*			

CÉF	CÉF rurale (Fond de carte Élections Canada)	CÉF rurale avec carte suppl.	CÉF avec FRR	CÉF avec FRR & BNDT
48010			*	
48011			*	
48012			*	
48013			*	
48014			*	
48015			*	
48016				*
48017		*		
48018		*		
48019	*			
48020	*			
48021		*		
48022				*
48023	*			
48024	*			
48025		*		
48026		*		
59001			*	
59002		*		
59003	*			
59004	*			
59005			*	
59006		*		
59007		*		
59008			*	

CÉF	CÉF rurale (Fond de carte Élections Canada)	CÉF rurale avec carte suppl.	CÉF avec FRR	CÉF avec FRR & BNDT
59009		*		
59010	*			
59011	*			
59012		*		
59013		*		
59014			*	
59015	*			
59016			*	
59017				*
59018	*			
59019	*			
59020			*	
59021		*		
59022		*		
59023			*	
59024		*		
59025	*			
59026			*	
59027			*	
59028			*	
59029			*	
59030			*	
59031			*	
59032			*	

Produits et services de la géographie

Cette section présente un aperçu des produits et services de la géographie fondés sur le recensement de 1996. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près de chez vous.

Produits généraux de référence

92F0085XCB GéoRéf

GéoRéf est un puissant outil d'extraction de données et de production de tableaux offert sur CD-ROM qui contient le logiciel et les données. GéoRéf permet à l'utilisateur d'examiner les liens qui existent entre tous les niveaux géographiques normalisés et de déterminer le code géographique, le nom des régions et les chiffres de population et des logements correspondants. En plus des renseignements sur les régions normalisées du recensement, GéoRéf fournit des données sur la correspondance des secteurs de dénombrement (SD) (des recensements de 1996 et de 1991) ainsi qu'une liste des cartes de référence des SD qui facilite la recherche des cartes de référence des SD appropriées.

Cartes de référence

Les cartes de référence illustrent les régions géographiques du recensement et aident l'utilisateur à repérer les limites, afin d'établir une relation entre les données du recensement et les emplacements physiques réels. Plus de 7 500 cartes de référence couvrent des régions géographiques qui varient en superficie : des secteurs de dénombrement (l'unité de collecte du recensement) aux circonscriptions électorales fédérales (représentées par les députés au Parlement), des secteurs de recensement (quartiers) aux agglomérations de recensement et régions métropolitaines de recensement (grands centres urbains), et des subdivisions de recensement (municipalités) aux divisions de recensement (municipalités régionales de comtés). Les cartes de référence sont offertes séparément ou groupées dans une série de cartes.

92F0087XPB Cartes de référence des circonscriptions électorales fédérales/secteurs de dénombrement (CÉF/SD) (Ordonnance de représentation de 1987)

Ces cartes de référence montrent les secteurs de dénombrement du recensement de 1996 selon la circonscription électorale fédérale à laquelle ils appartiennent. Les limites des circonscriptions électorales fédérales sont fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987 qui était en vigueur le jour du recensement (14 mai 1996). Les cartes des CÉF/SD sont conçues comme outils de référence visant à repérer les limites des SD. Pour être en mesure de déterminer de façon plus précise les limites des SD, l'utilisateur est prié de consulter une des séries plus détaillées de cartes de référence des SD : celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) ou celle des SD des régions rurales (92F0091XPB). Les cartes des CÉF/SD sont reproduites sur demande.

92F0090XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des grands centres urbains

Ces cartes de référence des SD en noir et blanc couvrent les 25 régions métropolitaines de recensement (RMR) ainsi que les 18 agglomérations de recensement (AR) qui sont incluses dans le Programme des secteurs de recensement. Environ 4 200 cartes (en général, une carte par secteur de recensement) présentent les limites et le code des secteurs de dénombrement ainsi que les réseaux routiers détaillés et d'autres traits visibles. Ces cartes montrent également les limites des secteurs de recensement, des subdivisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales et des RMR ou AR. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de

cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0088XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des petits centres urbains

Environ 870 cartes de référence couvrent les plus petites municipalités urbaines (subdivisions de recensement) qui ne font pas partie du Programme des secteurs de recensement. Ces cartes indiquent les limites et le code des SD. Les circonscriptions électorales fédérales figurent également sur ces cartes. La taille et l'échelle des cartes varient selon la région couverte. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0091XPB Cartes de référence des secteurs de dénombrement (SD) des régions rurales

Cette série comprend environ 2 400 cartes qui indiquent les limites et le code des SD des régions rurales du Canada. Sont également indiquées les limites des subdivisions de recensement, des divisions de recensement, des circonscriptions électorales fédérales, des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement. Les cartes, fondées sur celles de la série nationale topographique de Ressources naturelles Canada, sont à l'échelle de 1/50 000 ou 1/250 000 pour les 10 provinces, de 1/1 000 000 pour le Territoire du Yukon et de 1/4 000 000 pour les Territoires du Nord-Ouest. Ces cartes sont reproduites sur demande. Un prix spécial s'applique à l'achat simultané des trois séries de cartes de référence des SD pour le Canada ou une province ou un territoire, soit celle des SD des grands centres urbains (92F0090XPB), celle des SD des petits centres urbains (92F0088XPB) et celle des SD des régions rurales (92F0089XPB).

92F0089XPB Cartes de référence des divisions de recensement et des subdivisions de recensement (DR/SDR) : cartes vendues séparément

Cette série comprend 21 cartes provinciales indiquant les limites, le nom et le code des DR (comme les comtés et les municipalités régionales de comtés) et des SDR (comme les municipalités, villes, villages, autres municipalités locales, cantons et réserves indiennes). Ces cartes sont vendues séparément. Elles montrent aussi les limites des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Chaque province est couverte par une à quatre cartes dont les échelles varient entre 1/375 000 et 1/6 000 000. Les cartes ressemblent à celles de 1991 bien qu'elles aient été produites par ordinateur à partir de bases géomatiques. Les renseignements géographiques, notamment les plans d'eau, les routes principales et les voies ferrées, sont tirés de la carte mondiale numérique (CMN).

Nota : Toutes les cartes provinciales font partie de la publication *Classification géographique type, volume II* (n° 12-572-XPB au catalogue). Figurent aussi dans cette dernière trois cartes du Canada à l'échelle 1/10 000 000 : une qui montre les divisions de recensement, une autre sur laquelle apparaissent les régions économiques et une troisième qui indique, à l'aide de points, l'emplacement des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement.

92-354-XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR)

Cette publication comprend les cartes de référence de toutes les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et des AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR). Les cartes indiquent les limites et présentent le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000. La publication comprend aussi une carte du Canada (à l'échelle de 1/10 000 000) indiquant, à l'aide de points, l'emplacement des RMR et des AR pour 1996.

92F0092XPB Cartes de référence des régions métropolitaines de recensement, des agglomérations de recensement et des secteurs de recensement (RMR/AR/SR) : cartes vendues séparément

Des cartes de référence pour les RMR (55 cartes couvrant 25 RMR) et les AR subdivisées en SR (29 cartes couvrant 18 AR) sont disponibles séparément. Elles indiquent les limites et le nom des SR, des subdivisions de recensement, des régions métropolitaines de recensement primaires et des agglomérations de recensement primaires qui composent les RMR/AR. Les noyaux urbains, les banlieues urbaines et les banlieues rurales sont aussi représentés, de même que les cours d'eau, les lacs, les voies ferrées, les limites provinciales et d'autres traits physiques importants. Les échelles des cartes varient de 1/25 000 à 1/2 000 000.

Nota : Toutes les cartes font partie des cartes de référence de la publication *Régions métropolitaines de recensement, agglomérations de recensement et secteurs de recensement* (n° 92-354-XPB au catalogue).

Chiffres de population et des logements

Les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 sont disponibles en formats variés et à plusieurs niveaux géographiques. En plus de la publication et du disque CD-ROM décrits ci-dessous, les chiffres de population et des logements sont aussi disponibles dans GéoRéf (92F0085XCB) et dans le Fichier de données des côtés d'îlot (92F0026XDB).

93-357-XPB Chiffres de population et des logements — Un aperçu national

Cette publication donne les chiffres de population et des logements établis par le Recensement du Canada de 1996. Les niveaux géographiques couverts sont les provinces et les territoires, les circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987), les divisions de recensement, les subdivisions de recensement, les localités désignées, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement, les régions urbaines et les régions rurales. Les limites géographiques de ces régions sont celles qui étaient en vigueur le 1er janvier 1996 (date de référence géographique du Recensement du Canada de 1996). La publication comprend aussi les chiffres de population et des logements pour les régions de tri d'acheminement qui sont déterminées par les trois premiers caractères du code postal déclarés par les recensés le jour du recensement, soit le 14 mai 1996.

92F0086XCB Chiffres des codes postaux

Il s'agit d'un nouveau produit pour 1996. Il renferme les chiffres de population et des logements pour chaque secteur défini par le code postal à six caractères fourni par les répondants. Les chiffres de population et des logements sont présentés selon le code postal, la région de tri d'acheminement (RTA — les trois premiers caractères du code postal), la province ou le territoire. Les données sont fournies avec un logiciel compatible Windows^MD qui permet à l'utilisateur

d'exécuter des manipulations de données simples comme chercher l'ensemble de données correspondant à un code postal donné, importer des groupes de codes postaux pour lesquels il veut obtenir les chiffres, et exporter des groupes de codes postaux. De la documentation d'accompagnement et d'autres documents sont présentés sous forme électronique sur le CD-ROM.

Fichiers numériques des limites et fichiers numériques cartographiques

Les fichiers numériques des limites (FNL) contiennent les limites officielles en vigueur lors de la collecte de données du recensement de 1996 et, de ce fait, se prolongent souvent en lignes droites dans les plans d'eau. Ces limites ont été modifiées dans les fichiers numériques cartographiques (FNC) pour suivre le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. Les FNC incluent aussi une deuxième couche cartographique représentant les lacs et certains cours d'eau et estuaires. Cette couche «d'eau» fournit des repères additionnels utiles pour la cartographie ou la simple représentation des limites. Les FNC permettent de créer des cartes thématiques et d'effectuer diverses analyses géographiques à l'aide d'un système d'information géographique (SIG) ou de tout autre logiciel cartographique disponible sur le marché. Les FNL peuvent ne pas convenir aux fins de cartographie ou de représentation des limites lorsqu'il est nécessaire que le littoral réel soit représenté. Les FNC sont offerts sous forme d'ensembles standard et sont vendus aux prix standard alors que les FNL sont disponibles sur demande aux mêmes prix.

92F0029XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des provinces et territoires

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des provinces et territoires font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les limites des provinces et territoires ont été normalisées de façon à répondre aux exigences de la plupart des progiciels cartographiques de poste de travail. Par conséquent, ce produit n'est pas conforme aux autres produits de la série. Le FNC des provinces et territoires est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0030XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987)

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1987) ont été créés en agrégeant les limites des secteurs de dénombrement (SD) du recensement de 1996. Ces deux fichiers peuvent différer légèrement du FNL fondé sur les SD de 1991 (92F0070XDB). Le FNC des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) est un nouveau produit disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes aux autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale du FNC pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des CÉF sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0031XDF Fichier numérique cartographique des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) indique les limites des circonscriptions électorales fédérales (CÉF) selon l'Ordonnance de représentation de 1996. Comme il ne porte pas sur un niveau géographique normalisé pour le recensement de 1996, ce fichier cartographique a été créé selon une méthode différente et n'est donc pas conforme aux autres fichiers de la série. L'utilisateur doit prendre note que les limites des CÉF utilisées pour la tenue du recensement de 1996 étaient fondées sur l'Ordonnance de représentation de 1987. L'Ordonnance de représentation de 1996, adoptée le 8 janvier 1996, entre en vigueur au

moment de la première dissolution du Parlement se produisant au moins un an après son adoption. Le FNC des CÉF (Ordonnance de représentation de 1996) est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0032XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des divisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des divisions de recensement (DR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Deux versions du FNC des DR sont disponibles. Le FNC des divisions de recensement est disponible en deux versions. Les limites qui figurent dans la première version sont conformes à celles de tous les autres niveaux géographiques normalisés. Il existe aussi une version plus générale pour la cartographie à petite échelle de l'ensemble du pays. Les deux versions du FNC des DR sont offertes pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0033XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement unifiées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement unifiées font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des subdivisions de recensement unifiées est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0034XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des subdivisions de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des subdivisions de recensement (SDR) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des SDR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, ainsi que pour les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en secteurs de recensement.

92F0035XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions métropolitaines de recensement/agglomérations de recensement

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions métropolitaines de recensement (RMR) et agglomérations de recensement (AR) de 1996 font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RMR et AR est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0036XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de recensement

L'utilisateur du Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de recensement (SR) de 1991 remarquera une grande différence entre le produit de 1991 et celui de 1996. En 1991, les limites et les plans d'eau étaient intégrés sur une seule couche cartographique. Les limites de 1996 suivent le littoral du Canada, y compris celui des îles principales. L'utilisateur peut distinguer les autres rives (plans d'eau intérieurs) en superposant la couche «hydrographique» distincte. Le FNC des SR de 1996 est conforme à tous les autres niveaux géographiques normalisés. Ce n'était pas le cas en 1991. Le FNC des SR est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement subdivisées en SR.

92F0037XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des régions urbaines

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions urbaines (RU) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Le FNC des RU est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0038XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des localités désignées

Le Fichier numérique des limites (FNL) et le Fichier numérique cartographique (FNC) des localités désignées (LD) font partie d'une série de produits décrivant les limites des niveaux géographiques normalisés. Les LD forment un nouveau niveau de régions géographiques normalisées pour le recensement de 1996. Le FNC des LD est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0039XDF Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des régions de tri d'acheminement (RTA) du recensement de 1996 décrit les limites des RTA établies d'après les codes postaux saisis sur les questionnaires du recensement de 1996. En procédant à l'analyse des codes postaux déclarés par les ménages recensés, on a attribué une seule RTA à chaque secteur de dénombrement (il s'agissait dans la plupart des cas de la RTA déclarée par le plus grand nombre de ménages). Des polygones de RTA ont été formés en groupant des secteurs de dénombrement. Par conséquent, les limites des RTA fondées sur le recensement respectent les limites des secteurs de dénombrement. Le FNC des RTA du recensement de 1996 est offert pour le Canada sous forme d'ensemble standard.

92F0040XDF Fichier numérique des limites/Fichier numérique cartographique des secteurs de dénombrement

Le Fichier numérique cartographique (FNC) des secteurs de dénombrement (SD) est offert pour la première fois. En 1991, seul le Fichier numérique des limites (FNL) des SD était disponible. Le FNC des SD est offert sous forme d'ensemble standard pour le Canada, les provinces et territoires, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

Fichiers numériques des rues

La Division de la géographie s'occupe de garder à jour une base de données du réseau routier des plus grands centres urbains du Canada. Bien que cette base de données s'applique à moins de 1 % de la superficie des terres du Canada, elle représente 62 % de la population totale du Canada. Plusieurs produits proviennent de cette base de données, notamment les fichiers du réseau routier (très détaillés), les Fichiers schématiques du réseau routier (moins détaillés) et le Fichier de données des côtés d'îlot.

92F0024XDF Fichiers du réseau routier (FRR)

Les fichiers du réseau routier (FRR) sont des fichiers numériques représentant le réseau des rues de la plupart des grands centres urbains du Canada. Ces fichiers renferment aussi d'autres traits physiques et culturels visibles (tels que l'hydrographie, les voies ferrées et les oléoducs) et des renseignements sur les attributs (comme le nom des rues et des traits hydrographiques ainsi que les tranches d'adresses pour les rues comportant des adresses). Les rues et les adresses sont mises à jour d'après les données recueillies le 14 mai 1996, jour du recensement. Utilisés avec le logiciel approprié de l'utilisateur, les FRR peuvent servir à la préparation d'itinéraires, à la planification des services de livraison et à la production de cartes. Les FRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces (à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard), les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0025XDF Fichiers schématiques du réseau routier (FSRR)

Les fichiers schématiques du réseau routier (FSRR) sont des fichiers du réseau routier élagués qui comprennent des traits de référence cartographique tels que les principales rues (avec le nom des rues, mais pas les tranches d'adresses) et certaines voies ferrées qui servent à établir les limites des secteurs de recensement. Les FSRR sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les régions métropolitaines de recensement et certaines agglomérations de recensement.

92F0026XDB Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI)

Le Fichier de données des côtés d'îlot (FDCI) renferme les chiffres de population et des logements du recensement de 1996 pour les côtés d'îlot des centres urbains inclus dans les fichiers du réseau routier (92F0024XDF). Par côté d'îlot, on entend généralement un côté de rue situé entre deux intersections consécutives; il s'agit en outre de la plus petite unité géographique pour laquelle Statistique Canada fournit des données. Le FDCI permet aussi, grâce à des codes géographiques, de relier le côté d'îlot à tous les autres niveaux géographiques normalisés (secteurs de dénombrement et niveaux supérieurs). Ce fichier contient le nom des rues avec les tranches d'adresses correspondantes ainsi que les coordonnées d'un point représentant le centre approximatif de chaque côté d'îlot. Les FDCI sont offerts sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les grands centres urbains.

Produits basés sur les codes postaux

Les produits basés sur les codes postaux décrits ci-dessous sont fondés sur les codes postaux obtenus régulièrement auprès de la Société canadienne des postes. Deux autres produits décrits ci-dessus, Chiffres des codes postaux (92F0086XCB) et Fichier numérique cartographique des régions de tri d'acheminement du recensement de 1996 (92F0039XDF), sont basés sur les codes postaux inscrits par les recensés sur les questionnaires du recensement.

92F0027XDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP)

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada, les provinces et territoires et les grands centres urbains.

92F0027UDB Fichier de conversion des codes postaux de 1996 (FCCP) — Mise à jour

Le Fichier de conversion des codes postaux (FCCP) permet d'établir un lien entre les codes postaux à six caractères et les régions géographiques normalisées du recensement de 1996 (secteurs de dénombrement, municipalités, secteurs de recensement, etc.). Aussi, afin de permettre des applications cartographiques, il fournit les coordonnées x,y pour les points représentant l'emplacement approximatif des régions définies par le code postal. Le FCCP est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent de nouveaux codes postaux entrant en vigueur à compter du mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur depuis le mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCCP (92F0027XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour au tarif des mises à jour. Les abonnés aux mises à jour du FCCP profitent d'un rabais additionnel sur les mises à jour. Selon les conditions d'abonnement, ils devront payer à l'avance au moins un fichier mis à jour par année jusqu'à ce que le FCCP du recensement de 2001 soit diffusé. Les mises à jour du FCCP sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et les provinces et territoires.

92F0028XDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996)

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est offert sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions — (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon).

92F0028UDB Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) — Mise à jour

Le Fichier des codes postaux par circonscriptions électorales fédérales (Ordonnance de représentation de 1996) (FCPCÉF) est un fichier non hiérarchique ASCII qui permet de coupler les codes postaux à six caractères avec les circonscriptions électorales fédérales du Canada (Ordonnance de représentation de 1996). Une circonscription électorale fédérale (CÉF) est un endroit ou un territoire dont les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes. Le FCPCÉF est mis à jour deux fois par année. Les mises à jour diffusées en juillet contiennent les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de janvier de l'année de diffusion, alors que les mises à jour diffusées en janvier renferment les nouveaux codes postaux en vigueur au mois de juillet de l'année précédente. Les clients doivent acheter le FCPCÉF (92F0028XDB) au coût initial; ils peuvent ensuite se procurer les fichiers à jour aux tarifs des mises à jour. Ces dernières sont offertes sous forme d'ensembles standard pour le Canada et cinq régions —provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario, provinces des Prairies et Territoires du Nord-Ouest, Colombie-Britannique et Territoire du Yukon.

Services

97C0005 Service de géocodage

Le service de géocodage permet à l'utilisateur de définir lui-même les régions géographiques (régions définies par l'utilisateur ou agrégations de régions géographiques normalisées du recensement) pour lesquelles il veut obtenir des totalisations de données du recensement. Ces produits géographiques personnalisés sont élaborés à partir de l'agrégation de côtés d'îlot des grands centres urbains couverts par les Fichiers du réseau routier ainsi que de l'agrégation de secteurs de dénombrement des petits centres urbains et des régions rurales. L'utilisateur est donc en mesure d'obtenir des données du recensement pour toutes ces régions personnalisées. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.

97C0006 Services géographiques personnalisés

Si les produits géographiques normalisés ne répondent pas aux besoins d'un utilisateur, ce dernier peut faire appel aux Services géographiques personnalisés, lesquels élaborent, selon les demandes spéciales, des produits géographiques non normalisés. L'utilisateur peut obtenir les fichiers numériques cartographiques sous une autre forme et des extractions particulières de données ainsi que des manipulations ou regroupements de données spéciales provenant de l'un des fichiers géographiques informatisés (fichiers des codes postaux, des attributs, des limites et du réseau routier). L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la nature et de la complexité de la demande.

97C0007 Cartes géographiques personnalisées

Des cartes thématiques et d'autres cartes personnalisées peuvent être produites en réponse à une demande spéciale. L'évaluation des frais liés à ce service sera établie en fonction de la complexité de la demande.